

DEMANDE D'ADHESION

à l'ENTENTE HAUTE ALSACE et ses sections locales

Adhésion (cocher la case de votre section d'adhésion)

- Altkirch Athlé Sundgau Athlétisme Cernay et Environs U.S. Pulversheim Athlétisme
 Athlé Doller Club Athletic Moosch **U.S. Thann Athlétisme**
 Entente Haute Alsace

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Remplir lisiblement
l'ensemble des informations
MERC!

Je soussigné(e) Nom/Prénom :

Date et lieu de naissance : N° lic. Précédent (si réadhésion) :

Adresse : CP Ville :

Nationalité : Téléphone fixe :

Téléphone portable : Pour les mineurs, Téléphone parents :

Date certificat médical : ou questionnaire santé papier ou questionnaire santé rempli en ligne

E-mail obligatoire :

demande mon adhésion à **pour la saison 2020/2021.**

TARIFS

<input type="checkbox"/>	Licence Athlé Compétitions Jeunes (année naissance 2003 et après) (éveil athlétique – poussins – benjamins – minimes – cadets)	⇒ Euros	
<input type="checkbox"/>	Licence Athlé Compétitions (année naissance 2002 et avant) (juniors – espoirs – séniors – masters)		et un engagement moral pour une participation à au moins 3 organisations du club : manifestations sportives (meetings, courses)
<input type="checkbox"/>	Licence Athlé Santé (sans compétition) (année naissance 2002 et avant) + Marche nordique (juniors – espoirs – séniors – masters)		

Je joins à ma demande :

- la somme de **110 Euros** (possibilité de payer en 1, 2 ou 3 fois)
- un **certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »** datant de moins de 6 mois (sauf pour une demande de licence Dirigeant) et **une copie du questionnaire de santé** auquel j'ai répondu « non » à l'ensemble des questions (pour le renouvellement de licence).
- J'accepte les conditions générales (page suivante) et je souhaite une attestation de paiement.**

L'inscription au club permet à tous ses membres de bénéficier des services suivants : gestion de l'entraînement, assurances (RC + Dommages), possibilité d'utiliser les installations des sections de l'E.H.A. (Thann, Cernay, Pulversheim, Masevaux, Altkirch, Moosch), de la salle de musculation à Cernay, conseils de tous les entraîneurs, stages, mise à disposition des calendriers, consultation du site internet et **inscription ½ tarif aux compétitions organisées par l'EHA et ses sections locales.** L'EHA et ses sections locales demandent à leurs membres la **participation aux Championnats Interclubs, Cross, Piste ou Route.** Le port du maillot EHA est **obligatoire lors des compétitions.** La disqualification des classements officiels est possible le cas échéant.

Réduction familiale de 10% sur le montant de la cotisation, soit 11€, à partir de la 2^{ème} personne.

Tout dossier incomplet ou avec une adresse mail illisible ne sera pas traité. Un délai de 2 jours est nécessaire entre la date du dépôt du dossier complet (bulletin d'adhésion+certificat médical+chèque) et son instruction. Aucun demandeur ne sera autorisé à participer à un entraînement ou à une compétition avant l'expiration de ce délai.

CONDITIONS GENERALES

• Certificat médical

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

- Pour les Licences Athlé Santé et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement), le soussigné certifie avoir produit un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

- Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

• Droit à l'image

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J'accepte l'utilisation de mon image

Je refuse l'utilisation de mon image

• Loi informatique et libertés (loi du 6 janvier 1978)

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'accepte la transmission des informations

Je refuse la transmission des informations

- **Risque sanitaire COVID 19** : Le soussigné atteste tacitement avant chaque séance de l'absence de symptômes pouvant être liés au COVID 19 pour bénéficier des entraînements au stade ou en groupe (fièvre, toux, diarrhées, maux de tête, perte du goût et de l'odorat, courbatures, maux de gorge). En cas de doute, consulter un médecin et ne pas venir à l'entraînement.

- **Prise en charge des mineurs**. Pour les enfants mineurs, le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence de l'entraîneur et le confier. En cas d'absence de l'entraîneur, 15 minutes après l'horaire normal de l'entraînement, l'activité est annulée. Les parents dégagent la responsabilité de l'association, pour les enfants venant seuls aux activités.

Possibilité de souscrire une extension complémentaire de la Garantie Individuelle Accident de base : contacter un dirigeant de l'EHA pour informations (ou voir le site internet FFA rubrique Assurances)

SITE INTERNET DE L'EHA : <http://eha.athle.com>

SITE INTERNET USTA : <https://www.us-thann-athletisme.fr/>

Date et Signature du demandeur :

Autorisation et signature des parents

si la demande d'adhésion est formulée par une personne mineure

CONTACTS

➤ Dossier à remettre :

au contact « Licence » cité ci-dessous ou un entraîneur de votre section locale.

USTA : Karine ZUMSTEIN – 06.62.17.89.16

CAM : Gilles BRAUN – 06.81.08.80.18

AAS : Sylvie GRIENENBERGER – 06.74.99.50.64

USPA : Jean-Jacques SCHROETER – 06.06.87.29.69.76

ACE : Roger GRIENEISEN – 06.98.66.19.46

AD : Thierry KESSLER – 06.81.43.75.56